

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
01 CONDITION DE FINANÇABILITE DE L'ETUDIANT	5
1 Sous-condition d'inscription	5
2 Sous-condition de nationalité/territorialité	5
3 Sous-condition relative au diplôme	7
4 Sous-condition d'études/parcours académique	7
4.1 Nouvelles règles de finançabilité : quel régime pour quels étudiants ?	7
Nouveau régime	7
Ancien régime	8
4.2 Ancien régime (applicable jusqu'en 2023-2024 inclus)	9
Généralité	9
cas particuliers	13
Mises en situation	15
4.3 Nouveau régime	17
Généralité	17
Cas particuliers	20
Mises en situation	25
4.4 Régime transitoire (fin 2023-2024)	27
Généralité	27
Mises en situation	28
02 LES ALTERNATIVES EN CAS DE NON-FINANÇABILITE	37
1 Dérogation accordée par l'école	37
Principe	37
calcul de la finançabilité	38
Quid en cas de non-finançabilité et de volonté de changement d'établissement ?	38
2 Inscription dans l'Enseignement de Promotion sociale	38
2.1 Ancien régime	38
2.2 Nouveau régime	38
3 Attendre l'écoulement d'un délai de 5 ans	39
GLOSSAIRE	41
ANNEXES	44
1 Ancien régime	44
2 Nouveau régime	45